Procès verbal de l' Assemblée Générale du CNRH

Reims le 19 mars 2011

1 - **Accueil et ouverture des travaux** par le Président Dan Mortreux avec 1h30 de retard (retard accumulé le matin lors de l'AG fédérale).

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut statuer : 36 clubs présents (quorum à 13) représentant 264 voix (quorum à 81)

2 – **Approbation du PV de l'AG 2010** : pas de commentaires particuliers sur ce PV qui est adopté à l'unanimité.

3 – Rapport moral du Président (voir Annexes) :

Le SH Fontenay fait part de sa satisfaction quant à la politique développée par le CNRH. Le représentant du NARH relate le succès des matchs de préparation décentralisés de l'équipe de France et se félicite du succès promotionnel remporté à Nantes. Dan Mortreux précise à cette occasion que s'institutionnalise aussi un match par an contre les All stars (un cahier des charges sera établi pour l'avenir) et que cette année il aura lieu le 26 mars à Saint Omer durant la finale U15 des championnats de France des régions. Le club de Wasquehal constate et regrette que les équipes du Nord évoluant en N2 jouent souvent à domicile en même temps. Ce phénomène ne contribue pas à jouer devant du public. Claude Goudy, responsable de la commission sportive lui répond que l'élaboration des calendriers n'est pas simple, que les contraintes sont nombreuses (disponibilité des salles, association des matchs N1 N2, etc.). Toutefois, il invite les équipes à lui faire part des leurs souhaits le plus tôt possible avant l'élaboration des calendriers afin qu'il essaie d'en tenir compte.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4 – Rapport de la secrétaire Générale.

Exceptionnellement cette année, notre secrétaire générale n'a pu présenter son rapport. En tant que secrétaire générale de la FFRS, elle a du diriger l'assemblée générale de la commission skateboard pour remplacer le Président démissionné. La présentation de son rapport est assurée par Claude Goudy et Chantal Baron.

5 – **Rapport de la Trésorière du CNRH (voir Annexes)**

Cette année 2010 est déficitaire. Pour l'essentiel, ce déficit s'explique par une diminution des recettes (produits financiers, sponsoring, caution, amendes..) et une augmentation importante des frais d'arbitres liée au double arbitrage et à l'augmentation des tarifs de remboursement des frais de déplacement et d'hôtellerie. L'AG de 2009 avait décidé de l'amortissement de cette augmentation sur

2 ans, acceptant ainsi un déficit pour 2010. Pour répondre à une question, il est précisé que le soutien de M'Vacances en 2009 (4000€) n'a pas été reconduit en 2010.

Le ROC Vaulx en Velin précise que les clubs ont les mêmes difficultés que le CNRH au point de vue financier, mais aussi dans le cadre du développement.

Le budget 2010 est adopté à l'unanimité.

Vote des cotisations et des tarifs pour la saison prochaine. Après une présentation faite par Chantal Baron, des échanges s'engagent :

-Wasquehal (Daniel Adams) : pourquoi imputer la charge supplémentaire due à la présence de 2 arbitres en N1 à tous les clubs, pourquoi ne pas la faire supporter uniquement aux clubs de N1 ?? Réponse : l'augmentation de la participation des clubs aux frais d'arbitrage est nettement plus conséquente pour les clubs Elite (les frais d'arbitrage sont comptabilisés séparément).

- place du sponsoring dans le budget : précisions de Dan Mortreux, Roller One assure l'équipement des collectifs France pour 11132€ et il existe un contrat de partenariat avec le CMO de 3000€ par an.

- Alain Nouette regrette que le budget prévu pour le développement n'ait pas été entièrement utilisé alors que c'est une priorité du CNRH .

- Thierry Cadet : insiste sur « aider l'existant !! », il faut se donner les moyens pour se développer, les outils sont là, mais cela passe par les clubs et il faut du temps !!!

- SH Fontenay : suggère des commandes en gros de patins pour diminuer les coûts et attirer les enfants

Les nouveaux tarifs et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

6 - Rapport des différentes commissions :

- **Commission Nationale des arbitres (voir Annexes).**

  Le Président de la CNA, Robert Bienne ayant démissionné, c'est Jean Guédon qui se charge du rapport (voir Annexes). C'est d'ailleurs Jean qui assurera l'intérim de la présidence jusqu'au prochain comité directeur.

  Un échange s'en suit notamment sur le rôle du tuteur pour un arbitre de niveau 1.

- **Commission développement ((voir annexes)**

  Le HC Fontenay félicite le CNRH pour les actions de développement et pour les outils de communications qui les accompagnent.

- **Commission sportive**

  - Jeunes (voir Annexes) : Franck Narce rappelle la difficulté à recevoir dans les délais les engagements des organisateurs des compétitions jeunes, certaines régions souhaitant toujours attendre de connaître le club champion avant de désigner l'organisateur. Ces engagements tardifs sont pénalisants pour les équipes qui doivent se déplacer, notamment sur le coût des transports.

    Il annonce les principaux changements pour 2011 :

    Les champions auront une médaille FFRS comme les seniors (les équipes jeunes classées 4,5 et 6 ont depuis 2010 une médaille).

    Mise en place des nouvelles catégories.

    Nouveaux temps de repos et plannings plus souples.

    Championnat de France des régions en mars.

    Une seule équipe par club qualifiable en demi-finale.

    Cérémonie de clôture obligatoire en demi-finale.

    Abandon du calcul de la moyenne d'âge pour les classements.

  - Seniors (voir Annexes) : Claude Goudy explique que deux journées de compétition ont été perturbées par les mauvaise conditions de circulation (neige) entrainant le forfait pour deux clubs (les clubs recevant n'ont pas accepté le report). Lors de son CD du mois de février, le CNRH a décidé de ne pas encaisser les cautions (les deux clubs pénalisés ayant engagé des frais pour se déplacer malgré tout).

    Il présente aussi les statistiques sur l'évolution du nombre de licenciés, des répartitions sur le territoire national et les tendances qui se dessinent, notamment une nette augmentation chez les plus jeunes, augurant une vague d'adhésions intéressante pour l'avenir.

- **Commission formation** : JF Malard

  BEF : pas de commentaires car pas informé par la commission enseignement.

  Mise en place d'un kit de jeu « rink-hockey à l'école »

  Matériel (patins, protections, crosses, etc.) et documents prêtés à l'enseignant pour qu'il puisse conduire seul les séances avec sa classe

- **Commission communication (voir Annexes) : Sébastien Balutaud**

Présentation par Benjamin Petidis (stagiaire) : le rink hockey au cinéma (voir doc Benjamin)

Accueil plutôt favorable des clubs présents , en particulier Vaulx en Velin (Danielle Tarassioux,) Tourcoing (Joao Mendès), clubs de la région Nantaise (NARH et ASTA)

7 – **Modification du règlement sportif du CNRH (voir Annexes)**

Les modifications des articles 121 et 104 sont proposées à l'issue du rapport de Claude Goudy (forfaits dus à la neige). Elles sont adoptées avec abstention de du ROC Vaulx en Velin (11 voix) et ? (11 voix).

8 – **Election au comité directeur – un poste à pouvoir**

Un seul candidat, Philippe Aubre, manifeste son désir de retravailler avec la CNA, principalement sur la formation des arbitres et l'uniformisation de l'arbitrage.

Résultats du vote : Philippe Aubre est élu à l'unanimité avec 264 voix

9 – **Questions diverses** :

- L'US Coutras demande le rétablissement de l'ancienne version de la coupe de France sans que ça suscite des commentaires.
- A la demande d'explications sur le taux de remboursement des frais de déplacement, dan Mortreux précise qu'il est fixé à 0.30 € du km et qu'il n'existe aucune exception.
- Présentation de l'activité Hockey en fauteuil par les représentants du club de l'ASTA Nantes, Mme Goaziou et M. Bernier. Cette activité se poursuit avec le CHU de Nantes et plusieurs rencontres sont programmées. Les intervenants mettent en avant les difficultés rencontrées pour implanter l'activité dans les gymnases (accès à la piste, douche, etc.) Mais l'équipe reste déterminée et souhaite poursuivre le travail en collaboration avec la Fédération afin de finaliser le règlement de la pratique.

Clôture de l'assemblée générale par le Président du CNRH vers 19h.